
**CELLULE DE PLANIFICATION
ET DE STATISTIQUE SECTEUR
SANTE, DEVELOPPEMENT SOCIAL,
PROMOTION DE LA FAMILLE**

**TERMES DE REFERENCE POUR LA TENUE DE LA REUNION DU COMITE
TECHNIQUE 2017 DU PRODESS III**

1. Contexte/justification

Conformément aux dispositions du décret 10-149, relatif aux organes d'orientation, de coordination et d'évaluation du PRODESS, sous la conduite des 3 Secrétaires Généraux des départements du secteur, les dispositions sont prises pour la préparation et la tenue des réunions des différents organes d'orientation, de coordination et de suivi-évaluation du programme avec la participation effective des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de la société civile.

La présente réunion du Comité Technique (CT), se tient après celles des CROCEP dans toutes les régions et le district de Bamako et les journées d'évaluation et de programmation des structures centrales, dans un contexte marqué par :

- l'engagement des plus hautes autorités du pays et la disponibilité des partenaires et de la société civile à soutenir la politique de santé, de développement social et de promotion de la famille ;
- le Plan d'Action Gouvernemental (PAG) ;
- les dispositions du CREDD ;
- La mise en œuvre des ODD au Mali ;
- La mise en œuvre du CDMT 2014-2018 ;
- L'élaboration des Comptes de la Santé 2015 ;
- L'opérationnalisation du DHIS2 au Mali ;
- La mise à jour de la carte sanitaire ;
- La poursuite de la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Obligatoire et le Régime d'Assistance Médicale ;
- Le démarrage du processus de mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
- La poursuite de la mise en œuvre des projets d'établissement ;
- La poursuite du processus de restructuration de la DNS et ses démembrements ;
- Le renforcement des laboratoires pour la lutte contre la maladie ;
- Le suivi de la mise en œuvre des réformes par les trois départements en charge du PRODESS ;
- Le renforcement du dispositif opérationnel pour le fonctionnement adéquat des instances d'orientation, de coordination et de suivi-évaluation du PRODESS aux différents niveaux de la pyramide sanitaire ;
- Le renforcement des mesures pour l'opérationnalisation de la décentralisation dans le domaine de la santé et son démarrage dans le secteur social ;

II. OBJECTIF GENERAL :

Valider les bilans 2016 et les programmations 2018 des 3 départements du secteur et de la société civile.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Présenter les bilans techniques et financiers 2016 des 3 départements du secteur et de la société civile;
- Présenter et examiner les plans opérationnels 2018 des 3 départements du secteur et de la société civile;
- Produire des documents validés.

IV. ELEMENTS DE DISCUSSION :

Ils porteront sur les infrastructures, les équipements, les ressources humaines et financières, les activités programmées et réalisées au titre de l'année N-1 (2016), celles planifiées pour l'année N+1 (2018).

V. RESULTATS ATTENDUS :

- L'état d'exécution technique et financière des PO 2016 des structures du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et de la société civile est apprécié ;
- Les PO 2018 des structures du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, du Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et de la société civile sont examinés ;
- Les bilans 2016 et les programmations 2018 sont validés.

IV. METHODOLOGIE :

La réunion aura lieu courant 2017 à Bamako. Elle se déroulera sous forme de :

- Présentations et discussions en plénière des rapports d'activités 2016, des PO 2018. Ces présentations comporteront 30 diapositives maximum et respecteront une durée maximale de 30 minutes et se feront suivant les canevas de présentations retenus et diffusés. Les structures devant présenter sont : la DNS, les 3 DFM du secteur, la DNDS, la DNPSSES, la DNPF, la DNPEF, la DRH, les 3 CADD du secteur, la CPS/SS-DS-PF, et la FENASCOM représentant la société civile.
- Rédaction et adoption de la synthèse générale et des recommandations de la réunion.

NB : Les Directeurs Nationaux : de la Santé (DNS), du Développement Social (DNDS), de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire (DNPSSES), de la Promotion de la Femme (DNPF) et de la Promotion de l'Enfant et de la Famille (DNPEF) présenteront les synthèses des rapports/bilans 2016 et des Programmes Opérationnels (PO) 2018 de leurs démembrés. Les responsables de ces dernières structures seront présents lors de la réunion pour toutes fins utiles.

En dérogation du décret 10-149 relatif aux organes d'orientation, de coordination et de suivi-évaluation du PRODESS en vigueur, certaines structures sont également conviées compte tenu de leur rôle dans le cadre de la mise en œuvre du PRODESS. Il s'agit de :

- Le coordonnateur de la CSLS au niveau du MSHP ;
- Les Directeurs Généraux des EPH au niveau central et dans les régions ;
- Le Directeur Général de l'hôpital le Luxembourg Mère –Enfant de Bamako.

V. SOURCE DE FINANCEMENT : Budget d'État.

- NB** : - Chaque région a droit à trois véhicules (DRS, DRDSES et DRPFEF)
- Chaque EPH régional a droit à un véhicule.

Bamako, le
Le Directeur de la CPS-SS-DS-PF

Dr Amadou SOGODOGO